



## LETTRE D'INFORMATION

Mars 2018

Notre association a réactivé ses liens avec l'UFCNA (association française contre les nuisances aériennes) qui regroupe une soixantaine d'associations de Défense des Riverains d'Aéroports en France. Tous les aéroports ne subissent heureusement pas les mêmes nuisances, mais la problématique de lutte contre ces nuisances est globalement la même partout. La mise en commun des expériences et connaissances est bénéfique pour tous !

L'UFCNA est membre de l'UECNA (union européenne contre les nuisances aériennes – [www.uecna.eu](http://www.uecna.eu)) son équivalent au niveau européen. L'UECNA participe aux travaux de divers groupes y compris de la commission européenne qui se penchent sur les problèmes de bruit et de pollution mais qui réfléchissent aussi sur l'avenir du transport aérien et de l'impact prévisible de son accroissement sur l'environnement et les populations.

Localement, le bureau de notre association a enregistré quelques changements dans la continuité : Albert Dauphin a remplacé Jean Claude Boschel au poste de président, J.C. Boschel a pris un poste de vice-président et Marc Varloteaux a pris aussi un poste de vice-président. Ces modifications reflètent la diversité géographique des adhérents de l'association puisque le président est mouginois, le secrétaire général cannetan et les vice-présidents et le trésorier roquetans.

La réunion « plaintes », programmée pour le 22 février a été reportée au 22 mars suite à un aléa majeur. Cette réunion dressera le bilan des plaintes effectuées durant le 2<sup>nd</sup> semestre 2017 et explicitera pour ceux qui souhaitent déposer des plaintes quelles sont les procédures pratiques à suivre. L'utilisation de l'outil de dépôt et de suivi de plaintes développé par l'association sera expliquée ainsi que l'installation de l'application sur un smartphone pour ceux qui en ont un. La réunion sera suivie d'un pot amical qui permettra d'échanger sur différents sujets de fond ou d'actualité.

En ce qui concerne l'activité pour faire évoluer la situation des riverains survolés, le sous-préfet précédent, M. Castanet, avait demandé à la DGAC/SE, lors de la Commission Consultative de l'Environnement dont il était le président, d'accélérer l'étude et la mise en œuvre de trajectoires alternatives à la VPT 17 actuelle (le trombonne). Après son départ le processus a été relancé sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérens. En réponse, la DGAC/SE a produit une étude sur une trajectoire NO depuis longtemps demandée par notre association mais aussi par des pilotes familiers de l'aéroport de Cannes Mandelieu. Nous avons bien sûr demandé aux spécialistes qui nous supportent leur avis sur cette étude.

Une réunion technique à ce sujet avec la DGAC/SE et l'Aéroport est programmée pour le 14 mars. Nous vous rapporterons dans le prochain bulletin le contenu et les attendus de cette réunion.

La saison du retour des nuisances approche, restons motivés et n'hésitons pas à faire partager nos inquiétudes et mécontentements à nos élus en toutes occasions !

**Le Ciel appartient aussi à ceux qui vivent dessous !**

(Restez au contact avec notre site [www.adna06.fr](http://www.adna06.fr) et suivez nous sur Facebook [www.facebook.com/adna06/](https://www.facebook.com/adna06/) )